

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf septembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.



N°17e

Etaient présents : M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Maires - Adjoints, Mme Nicole ESTERLE, M. Jean-Paul PETIT, Mme Cécile THEVENET, M. Michel CAILLARD, M. Mathieu MOUSSOUR, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Jacqueline RONOT, M. Henry TURLIER, M. Bruno CARRAT, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DEROBE, M. Régis DESTRUEL, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, M. Nicolas MARLIN, M. Thierry GRECK, soit 28 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Sylvie DALESME représentée par Mme Violaine BOUILLAGUET jusqu'à 20h20, Mme Nicole LATHIERE représentée par M. Florent PLAS, Mme Anne BOUYER représentée par M. Thomas MADELMONT, Mme Marie-Josée PINTO représentée par M. Henry TURLIER, Mme Judith BERLAND représentée par M. Nicolas MARLIN

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2026 pour l'acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires

Monsieur le Maire expose :

Les épisodes de fortes chaleurs sont désormais plus fréquents, plus précoces et plus intenses. Lorsqu'ils interviennent pendant les périodes scolaires, ils affectent directement le confort thermique des bâtiments, les conditions d'apprentissage des élèves, des équipes éducatives et des agents municipaux intervenant au sein des établissements scolaires.

Face à cette évolution, la Ville de Tulle entend adapter progressivement ses établissements scolaires aux conséquences du changement climatique, afin de garantir aux enfants et aux personnels des conditions d'accueil, d'enseignement et de travail satisfaisantes.

À ce jour, l'ensemble des établissements scolaires municipaux ne dispose pas d'équipements permettant de faire face de manière satisfaisante aux températures les plus élevées.

L'acquisition de climatiseurs constitue donc une première réponse concrète et immédiatement mobilisable. Elle permettra d'améliorer rapidement le confort thermique des locaux les plus exposés et de favoriser la continuité des activités pédagogiques lors des épisodes de fortes chaleurs.

Cette intervention de court terme s'accompagne toutefois d'une ambition plus structurelle. La Ville a engagé une réflexion globale sur l'adaptation et la transformation de son patrimoine scolaire, avec la volonté de définir un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Celui-ci devra notamment permettre d'améliorer leurs performances thermiques et énergétiques et d'apporter des réponses durables à leur exposition aux fortes températures.

Parallèlement, cette réflexion porte sur la végétalisation des écoles et de leurs cours, afin d'accroître les zones d'ombre et les espaces de fraîcheur, de renforcer la place du végétal et d'améliorer durablement le cadre de vie des élèves, des équipes éducatives et des agents municipaux intervenant au sein des établissements scolaires.

L'acquisition de ces climatiseurs doit ainsi être considérée comme une première étape d'une stratégie municipale plus large, conciliant une réponse immédiate aux épisodes de chaleur avec des investissements de long terme destinés à adapter durablement les écoles Tullistes aux évolutions climatiques.

Le montant de cette acquisition s'élève à 31 360 € HT.

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour
Monsieur Florent PLAS ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.

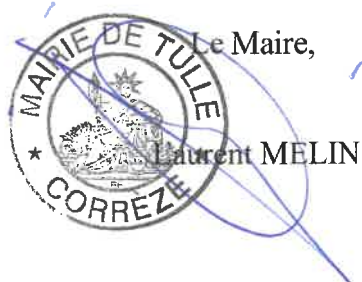
1 - Approuve le projet relatif à l'acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires dont le montant s'élève à 31 360 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention du Conseil Départemental au titre du Contrat de Solidarité Communale 2026 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

4 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

5 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr



Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "LASCAUX", is written over the printed name "Dorian LASCAUX".

Transmis au Contrôle de Légalité le : 01 OCT. 2026
Date et ref de l'accusé de réception : 01 OCT. 2026

DATE - 20092025



Acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 01 OCT. 2026
Date et Réf. de l'accusé de réception : 01 OCT. 2026
DTE - 29092025

Vu,
Le Maire,
Laurent MELIN



A Tulle, le 01 OCT. 2026

Plan de financement

Acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires

Partenaires	Financement	%
Département	7 840,00 €	25,00%
Part Ville	23 520,00 €	75,00%
Total HT	31 360,00 €	100,00%

Le Maire,
Laurent MELIN.





A Tulle, le

01 OCT. 2026

<u>Demande de subvention</u>					
<u>Département</u>					
Echéancier					
Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires	37 632,00 €	31 360,00 €	7 840,00 €	25,00%	3ème trimestre 2026

Le Maire,
Laurent MELIN.



Acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires

Notice explicative

Les épisodes de fortes chaleurs sont désormais plus fréquents, plus précoces et plus intenses. Lorsqu'ils interviennent pendant les périodes scolaires, ils affectent directement le confort thermique des bâtiments, les conditions d'apprentissage des élèves, des équipes éducatives et des agents municipaux intervenant au sein des établissements scolaires.

Face à cette évolution, la Ville de Tulle entend adapter progressivement ses établissements scolaires aux conséquences du changement climatique, afin de garantir aux enfants et aux personnels des conditions d'accueil, d'enseignement et de travail satisfaisantes.

À ce jour, l'ensemble des établissements scolaires municipaux ne dispose pas d'équipements permettant de faire face de manière satisfaisante aux températures les plus élevées.

L'acquisition de climatiseurs constitue donc une première réponse concrète et immédiatement mobilisable. Elle permettra d'améliorer rapidement le confort thermique des locaux les plus exposés et de favoriser la continuité des activités pédagogiques lors des épisodes de fortes chaleurs.

Cette intervention de court terme s'accompagne toutefois d'une ambition plus structurelle. La Ville a engagé une réflexion globale sur l'adaptation et la transformation de son patrimoine scolaire, avec la volonté de définir un programme ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Celui-ci devra notamment permettre d'améliorer leurs performances thermiques et énergétiques et d'apporter des réponses durables à leur exposition aux fortes températures.

Parallèlement, cette réflexion porte sur la végétalisation des écoles et de leurs cours, afin d'accroître les zones d'ombre et les espaces de fraîcheur, de renforcer la place du végétal et d'améliorer durablement le cadre de vie des élèves, des équipes éducatives et des agents municipaux intervenant au sein des établissements scolaires.

L'acquisition de ces climatiseurs doit ainsi être considérée comme une première étape d'une stratégie municipale plus large, conciliant une réponse immédiate aux épisodes de chaleur avec des investissements de long terme destinés à adapter durablement les écoles Tullistes aux évolutions climatiques.

Le montant de cette opération est de 31 360 € HT.

Contractualisation départementale 2026

Annexe au dossier de demande de subvention : réalisation technique et financière

❖ Rappel

Les projets contractualisés doivent être proposés à la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental.

Pour cela, les éléments suivants doivent être fournis :

- La délibération de la collectivité
- Le dossier technique et financier de l'opération contractualisée
- L'acte d'engagement ou le devis signé par l'entreprise retenue et le maître d'ouvrage
- La présente annexe précisant le calendrier de réalisation du projet, et les dates de demande de versement de l'aide départementale.

❖ Réalisation technique et financière

Maître d'ouvrage : Ville de Tulle

Libellé projet : Acquisition de climatiseurs pour les établissements scolaires

Dates de réalisation :

- Notification d'attribution du marché : Juillet 2026
- Réalisation technique : 3^{ème} trimestre 2026
- Demande(s) de versement(s) de l'aide départementale :
 - 100 % au 4^{ème} trimestre 2026 soit 7 840.00 € au titre de l'acompte 1 et solde.

TR: Clim mobile VILLE TULLE



CAMBOU Martine

A valerie.voyssiere@delbos-vackier.fr

C.c IB Finances CAPELLI Jean-Luc



BC CHAMBON CLIMATISEUR.pdf

199 KB



BC ECOLE CL CHAUSSON CLIMATISEUR.pdf

198 KB



BC ECOLE TURGOT CIMATISEUR.pdf

198 KB



BC ECOLE JOLIOT CURIE CLIMATISEUR.pdf

198 KB



BC ECOLE TURGOT MATERNELLE CLIMATISEUR.pdf

198 KB



BC ECOLE VIREVIALLE CLIMATISEUR.pdf

197 KB



BC ECOLE AUZELOU CLIMATISEUR.pdf

198 KB



BC ECOLE CRX DE BAR CLIMATISEUR.pdf

198 KB



Répondre



Répondre à tous



Transférer



mar. 28/07/2026 17:28

Bonjour Madame,
Veuillez trouver ci joints les Bons de Commande pour équipements de climatiseurs dans les écoles et Chambon
Cordialement



Martine CAMBOU

Gestionnaire administrative et comptable

Service Financier

05 55 21 73 67

www.ville-tulle.fr

ville2tulle





1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

CENTRE DE LOISIRS DU CHAMBON

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



VACKIER-DELBOS
Entreprise au capital de 100 000 € - SIREN 190 000 000
Rég. Com. 190 000 000
TVA n° 211 11 11 11



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE TURGOT ELEMENTAIRE

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



VACKIER-DELBOS
Descriptif des travaux et devis estimatif
Exp. CCT
Tel 05 55 26 11 25



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE TURGOT MATERNELLE

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €





1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE DE L'AUZELOU

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN- 19000 TULLE

ECOLE DE LA CROIX DE BAR

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



VACKIER-DELBOS
Carpenterie - Menuiserie - Chauffage
Bâtiment - Travaux
Tél 05 55 26 11 25



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE CLEMENT CHAUSSON

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



VACKIER-DELBOS
Chambre de Commerce et d'Industrie
19000 TULLE
TM 05 55 26 11 25



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE JOLIOT CURIE

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



1 rue Marcelle Delpastre
19000 TULLE
☎ 05.55.26.11.25
accueil@delbos-vackier.fr

Devis Descriptif et Estimatif

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN-19000 TULLE

ECOLE DE VIREVIALLE

Désignation	U	Q	Prix unitaire en €	Prix total en €	Montant total en €
Fourniture de climatiseur mobile de marque Frico type climobile assurant les fonctions de climatiseur, ventilateur et déshumidificateur. puissance : 3,5kW débit : 390 m ³ /h	U	10	392,00 €	3 920,00 €	

MONTANT TOTAL H.T.

3 920,00 €

T.V.A. à 20 %

784,00 €

MONTANT TOTAL T.T.C.

4 704,00 €



VACKIER-DELBOS
Département de la Haute-Vienne
19000 TULLE
Tél 05 55 26 11 25